

Un challenge pour aller au boulot à vélo !

Et si on allait au travail en pédalant ? C'est l'objectif du challenge « A vélo au boulot ! » qui a démarré ce lundi dans des villes comme Brest, Quimper ou encore Lannion. Objectif : faire découvrir les avantages du vélo pour les trajets entre le domicile et le travail, mais aussi plus largement dans la vie quotidienne.

D'après des chiffres de l'Insee, seulement 3 % des français utilisent le vélo pour leur trajet au quotidien, et 2 % pour les trajets domicile-travail (ce qu'on appelle le « vélotaf »). Un score bien loin des pratiques en vigueur dans d'autres pays d'Europe, tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas. Même si de plus en plus de citoyens se sont lancés après la période de confinement, préférant la bicyclette aux transports en commun en milieu urbain, aller au travail à vélo n'est pas encore un réflexe.

A Brest, mais aussi à Quimper et Lannion, ou encore Douarnenez, le challenge « A vélo au boulot ! » (Marc'h Houarn en Breton), met en avant ce type de déplacement, et veut encourager les habitants à développer la pratique du vélo au quotidien. Il est organisé par des associations locales de promotion des déplacements doux et de la mobilité active, comme [Bapav \(Brest à Pied ou à Vélo\)](#), [Trégor Bicyclette](#), [Kern'A Vélo](#), avec le soutien de l'Ademe et de collectivités.

Le fonctionnement du challenge, qui dure 4 semaines, est simple : il faut s'inscrire sur le site internet dédié

(<https://brest.challenge-velo.bzh/> ,
<https://lannion.challenge-velo.bzh/> ,
<https://quimper.challenge-velo.bzh/>). On peut alors rejoindre une équipe existante, ou en créer une nouvelle. Une fois inscrit, il faut alors s'identifier sur le site pour pouvoir déclarer ses kilomètres utilitaires effectués dans la journée (trajets domicile-travail, mais aussi les déplacements pour faire les courses etc..). Tous les trajets « utilitaires » peuvent être comptabilisés.

Il y a trois types de défis : un défi collectif, qui comptabilise le nombre de kilomètres réalisés par tous les participants, un défi par équipes, et un défi individuel, qui comprend deux tirages au sort qui récompenseront les participants grâce à des défis suivant leur expérience en vélo. De quoi se motiver pour dérouiller les guiboles !

Si cette édition 2020 a démarré ce lundi, il reste cependant possible de s'inscrire au challenge tout au long de celui-ci, qui s'achèvera le vendredi 2 octobre.

**Un appel à expérimenter des
modes de déplacement
alternatifs sur le Pays de**

Morlaix

Comment innover, diversifier et faciliter la mobilité pour tous en Pays de Morlaix ?

C'est la question à laquelle s'attaquent le Pays de Morlaix, l'ADESS (Pôle de l'économie sociale et solidaire), les trois intercommunalités (Haut Léon Communauté, Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et Morlaix Communauté) mais aussi des associations dans le cadre du lancement d'un appel à expérimenter des formes de mobilités alternatives sur le Pays de Morlaix. Il s'adresse aux communes, aux entreprises, aux structures publiques et privées et aux habitants du territoire.

D'un point de vue socio-professionnel, les espaces ruraux sont largement concernés par la problématique de la mobilité. Faciliter l'accès à la mobilité, c'est agir en faveur de l'accessibilité à l'emploi, aux services publics mais également aux équipements touristiques. Développer différents mode de mobilité c'est donc un moyen de favoriser le maintien de la population en zones rurales.

L'accès à la mobilité est donc primordiale dans des zones relativement enclavées. C'est pourquoi un appel à expérimenter des dispositifs de déplacement complémentaires à la voiture est désormais lancé. Mais pour inciter à expérimenter des modes de déplacement alternatifs, il faut sensibiliser la population et les acteurs du territoire à de nouveaux outils, notamment dans une dynamique solidaire, d'intérêt collectif.

Expérimenter, tester des modes de déplacement novateurs ou déjà existant c'est une façon concrète et efficace d'insuffler l'envie de changer ses habitudes au quotidien. En effet, « contrairement aux études qui sont chronophages et coûteuses » explique Bernard Floch, référent cadre de vie au niveau du Pays de Morlaix, l'objectif de ces expérimentations,

c'est de tester un projet en l'adaptant si besoin aux spécificités locales. L'idée serait également de coordonner les territoires.

Des modes de déplacement déjà expérimentés ailleurs pourraient être testés sur le territoire, par exemple des trajets de pedibus ou vélo-bus, c'est à dire un mode de déplacement encadré, en groupe, pour aller d'un endroit à un autre (d'un quartier d'habitation à l'école par exemple). Mais aussi, un test d'applications numériques favorisant la mise en relations des particuliers pour covoiturer. Des tests de lieux, comme par exemple les espaces de coworking pour éviter de se déplacer.

Toutes idées sera la bienvenue si elle est réalisable par le réseau de partenaires du Pays de Morlaix.

Pratique

Réunion d'information le 5 juillet 2018, de 18h à 19h à la Maison des Services au Public de St Pol-de-Léon.

Candidature à déposer :

Pour la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, avant le 13 juillet 2018

Pour Haut-Léon Communauté avant le 3 septembre 2018

Pour Morlaix Communauté au second semestre 2018 (date à préciser ultérieurement).

Les candidatures sont à déclarer au Pays de Morlaix : Par téléphone au 02 98 62 39 57 ; par mail à leader@paysdemorlaix.com ou par courrier à Pays de Morlaix – CCI de Morlaix – CS 27 934 – 29600 Morlaix

NDDL : jeter le bébé avec l'eau du bain !

(Plume Citoyenne) Quel gâchis ! A en croire madame la préfète de Loire-Atlantique et les associations représentatives des occupants de la ZAD, les choses se mettaient doucement en place et on avançait vers des solutions viables dans l'occupation intelligente de ce bout de territoire d'un peu plus de 1,500 hectares¹. Tous ceux qui auraient un projet de vie crédible sur ce territoire pourraient y rester. Il fallait juste prendre le temps de trouver les bonnes méthodes.

Mais Patatras ! En intervenant, brusquement, brutalement et massivement, l'Etat est peut-être en train de mettre tout cela par terre.

Je veux bien croire qu'il y ait eu sur la ZAD des personnes qui n'avaient rien à y faire, qui, s'étant trompé de combat, s'étaient donc trompé de lieu. Mais ce n'est parce qu'une pomme est un peu gâtée, qu'il faut donner un grand coup de pied dans tout le panier. Or c'est ce que viennent de faire les forces de l'ordre, en démantelant, les premiers bâtiments d'un projet en devenir, les cent noms.

Il reste à espérer qu'ils en resteront là et que tout ne sera pas détruit, car après, il faudra bien reconstruire, et surtout reconstruire avec ceux qui, justement, ont un projet de vie sur la ZAD.

Les moyens d'aboutir existent et les idées ne manquent pas. Plusieurs, armés de leur expérience comme José Bové ont proposé leur modèle, le Larzac, mais à cette époque, on ne disposait pas des outils de mobilisation dont on dispose

maintenant.

L'idée d'une gestion collective de la terre mérite d'être creusée, d'autant plus que les pouvoirs publics étant propriétaires, par expropriation, de très importantes surfaces, la solution du bail emphytéotique de 99 ans est une piste qu'on ne peut pas négliger mais qui suppose de la part du preneur, l'existence d'une vision commune. Mais pour ceux que l'idée même d'un contrat de 99 ans avec l'Etat révulse, pour des raisons philosophiques ou autres, d'autres opportunités s'offrent. Face à un collectif d'occupants ou même plusieurs projets complémentaires, on peut très bien imaginer un autre collectif se portant acquéreur des surfaces préemptées par l'Etat et les collectivités locales ; après tout, c'est le principe de fonctionnement d'organismes comme Terre de Liens <https://terredeliens.org/> et finalement des zones humides, cela ne doit pas valoir bien cher en terres agricoles. Et si cela ne suffisait pas, le financement participatif peut y contribuer aussi. Des exemples récents montrent que l'appel à la solidarité militante fait souvent des miracles.

Mais tout cela demande du temps pour se mettre en place. Et ce temps, il faudra le prendre. Se précipiter pour tout saccager et rendre toute solution intelligente impossible pourrait alors laisser croire que ceux qui possèdent actuellement ces terrains expropriés, soit ne veulent pas voir émerger d'autres formes d'organisation économique et sociale, soit n'ont pas vraiment renoncé à utiliser cette zone pour des projets d'infrastructures (un aéroport par exemple), soit pour ces deux raisons à la fois.

En attendant, en évacuant sans discernement tout ce qui bouge, ceux qui donnent les ordres aux forces du même nom qui, elles n'agissent « qu'avec une méthode » celle qu'on leur a ordonné d'appliquer, sont en train de jeter le bébé des espoirs d'un monde différent avec l'eau sale des violences extrémistes.

Ce faisant, ils prennent le risque de jeter dans les bras de ces extrémistes, des tas de gens de bonne volonté qui n'ont pour l'instant comme seul tort, de croire encore en des jours meilleurs.

Lourde responsabilité et funeste erreur de jugement.

1C'est à peu près la surface agricole que perd chaque année l'Ile de France
<http://www.bfmtv.com/planete/1600-hectares-terres-agricoles-perdus-annee-ile-de-france-329960.html>

Notre-Dame-Des-Landes : le projet officiellement abandonné

C'est officiel, le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes est abandonné. Le Premier ministre l'a annoncé officiellement ce midi après le Conseil des Ministres. Une victoire pour les opposants à un projet vieux de plus de 50 ans.

Après un peu plus de 50 ans de tergiversations, le projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes est annulé. Le Premier Ministre Edouard Philippe l'a annoncé ce midi, à la sortie du Conseil des Ministres. « Les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes », a-t-il déclaré. Il a également précisé que « Les terres retrouveront leurs vocations agricoles. Outre l'abandon du projet, le Premier Ministre a

également détaillé d'autres mesures : le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, dans le but « d'accroître le nombre de passagers » ; l'accompagnement du développement de l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques, et le renforcement de la complémentarité rail/air pour permettre un accès plus rapide aux aéroports parisiens. Concernant la ZAD, si les terres seront rendues aux agriculteurs, le gouvernement prévient que les occupants qui sont dans l'illégalité devront l'avoir évacuée d'eux-même d'ici le printemps prochain, sous peine d'expulsion.

Si du côté des partisans du projet, on dénonce une « trahison », « déni de démocratie » ou encore une « victoire des minorités », du côté des opposants, on célèbre la victoire. Dans un communiqué commun, le mouvement anti-aéroport (composé de l'Acipa, de la Coordination des Opposants, de COPain 44, des Naturalistes en Lutte et des habitant(e)s de la Zad) déclare « Il s'agit bien d'une victoire historique face à un projet d'aménagement destructeur ». La Confédération Paysanne salue « Une grande victoire pour l'avenir des terres agricoles ». Elle « se félicite qu'une décision politique tranche enfin ce dossier. Cet abandon est aussi une victoire pour les générations futures. Au XXI^e siècle, les terres nourricières ne peuvent plus être le réservoir sans fond de projets d'artificialisation ». Concernant l'avenir de la Zad, le Mouvement Anti-Aéroport réaffirme dans son communiqué commun « la nécessité pour les paysan(ne)s et habitant(s) expropriés de pouvoir recouvrer leurs droits au plus vite », « le refus de toute expulsion de celles et ceux qui sont venus habiter ces dernières années dans le bocage pour le défendre et qui souhaitent continuer à y vivre ainsi qu'à y prendre soin », et enfin « une volonté de prise en charge à long terme des terres

de la Zad par le mouvement dans toute sa diversité : paysans, naturalistes, riverains, associations, anciens et nouveaux habitants ». Il expriment aussi leur souhait de voir dans le futur ce territoire « rester un espace d'expérimentation sociale, environnementale et agricole ». Le mouvement invite aussi à une large convergence vers la Zad le samedi 10 février afin de fêter l'abandon du projet et pour construire l'avenir de la zone.

Films & coups de pédale : Le Ciné Cyclo Tour arrive en Finistère

Alors que le tour de France vient de se terminer, un tout autre tour d'un tout autre genre se prépare : le Ciné Cyclo Tour en Finistère, un cinéclub énergétiquement autonome et mobile qui passera de chaumière en chaumière (ou presque). Après une belle aventure au Sénégal menée par son fondateur Vincent Hanrion, l'aventure se multiplie avec les bénévoles de l'association. Ils vous attendent pour quelques coups de pédales durant le mois d'août.

Faire des projections dans des lieux dépourvus d'autonomie énergétique

Vincent Hanrion est le fondateur et le président de l'association Ciné Cyclo. Il aime les voyages, le cinéma et ... les rencontres hasardeuses sources de projets. Son parcours en est en fait jalonné. En 2014 tandis qu'il cherche à donner un sens à un projet de voyage il sympathise avec des amateurs de vélo au Canada. L'idée de projeter des films dans des endroits

non équipés en infrastructures ou en alimentation énergétique prend forme . Le vélo est la source d'énergie qui alimente la génératrice pour la projection. La génératrice ne permet cependant pas de stocker de l'énergie. Vincent doit donc remonter en selle après ses journées de vélo, et pédaler pendant l'ensemble de la projection. Le public peut y participer et devient lui aussi acteur de sa séance et de celle des autres.

Premier cinécyclotour : direction Le Sénégal





Après un premier voyage préparatoire au Sénégal où il construit son futur projet au gré des rencontres, le jeune homme s'en retourne sur les routes du Sénégal fin 2015. Son idée est de déambuler dans le Sénégal avec son vélo, sa génératrice et son matériel de projection. Il est rapidement rejoint par un jeune sénégalais, qui l'accompagnera tout au long de sa tournée Ciné Cyclo. Les films projetés sont libres de droit. *« On tient à chaque fois à diffuser des films libres de droits. C'est un assez gros boulot de contacter les réalisateurs ou les boîtes de production. Leurs expliquer la démarche. »* nous explique Amandine Le Moan en charge de la communication sur le Ciné cyclo tour Finistère. La réception est bonne. Vincent Hanrion a tenu à proposer des films documentaires et des films d'auteurs de réalisateurs Sénégalais pour une partie des projections. Les sujets abordés sont également des sujets qui donnent à penser comme la diffusion d'une pièce de théâtre pour sensibiliser à l'éducation des jeunes filles. *« Il y'a des sujets qui peuvent être délicats (...) mais Vincent essayait d'arriver au moins un jour ou deux jours avant pour rencontrer au moins le chef du village ou l'ambiance du village »* nous explique Amandine Le Moan.

[Cinécylo tour Sénégal diaporama](#)

Après 6 mois de projections à vélo au Sénégal, des rencontres riches en émotion, le jeune homme revient en France en juin 2016. Il rentre « pas mal chamboulé » avec le besoin de partager son expérience. En fédérant quelques bénévoles actifs comme Amandine, l'association se lance dans des tournées en France où ils diffusent notamment leur reportage sur le Ciné cyclo tour au Sénégal. Par ailleurs un autre projet Ciné Cyclo à l'étranger se prépare du côté de l'Amérique du sud, visible sur [la chaîne youtube de l'association](#). Et cet été, grâce à la coordination d'Amandine Le Moan originaire de Douarnenez et de Lucille, le Ciné cyclo tour arrive en Finistère.

Cet été : le Ciné Cyclo tour en Finistère

Les filles ont compilé leurs connaissances du territoire et du monde associatif finistérien pour dessiner un parcours qui s'étalera sur le mois d'août 2017. Les volontaires sont invités à donner quelques coups de pédales en leur compagnie entre les différentes dates de projections mais également durant les séances. "Cela permet au public de réaliser l'énergie nécessaire à la projection d'un film" pour Amandine mais avant tout de "partager ce moment avec nous, surtout moi qui ne suis pas une grande cycliste". Et si la séance vous a plu vous pourrez glisser quelques pièces dans le chapeau. Ces deniers serviront à nourrir les futurs projets de l'association qui vient d'embaucher sa première salariée !



Les dates :

1^{er} août : Santec avec [l'association Cirque à Léon](#) – Dossen

2 août : île de Batz avec [l'association 7^e Batz'Art](#) – Place Pokernok

3 août : Cléder – ferme de Kerantosfal

5 août : île de Cézon

8 août : Pointe Saint Mathieu – au pied du phare

10 août : Ménez-Meur (hanvec) avec le [Parc Naturel régional d'Armorique](#)

12 août : Saint Kadou avec [l'association Kadhagar](#)

19 août : Pouldergat

Date annulée : ~~21 août : Penmarch – Manoir du Ster~~

23 août : Douarnenez – [Festival de cinéma de Douarnenez](#)

25 août : Trégunc – municipalité et épicerie [Ty Vrac](#)

29 août : Berrien – café librairie [L'autre rive](#)

1^{er} septembre : Pont aven – [association Tous à Toile](#)

[Le site](#)

[Le facebook](#)

[Contact : amandine@cinecyclo.com](mailto:amandine@cinecyclo.com)